

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 6 (1894)
Heft: 4

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment était dû à la lumière solaire et non à la chaleur. Alors il impressionna l'image d'un morceau de ficelle liée en rond sur la glace recouvrant la surface sensible.

Ce fut la première photographie prise.

Ensuite il colla sur la glace, comme il l'avait fait avec la ficelle, des imprimés qu'il reproduisit de cette même façon.

CORRESPONDANCE

Les anaglyphes en couleur.

Alger, mars 1894.

Monsieur E. Demole, Genève.

Cher Monsieur,

Je me hâte d'aborder la question des anaglyphes en couleur. Le voyage que je vais probablement faire va m'empêcher pour le moment, je le crains, de terminer mes études à ce sujet, mais je peux vous indiquer sommairement un mode d'obtention d'effets anaglyphiques polychromes.

D'après mes dernières expériences, un anaglyphe constitué par deux couleurs seulement et vu avec un lorgnon bichrome dont les couleurs sont convenablement choisies est susceptible de produire sur l'organe de la vue une sensation colorée beaucoup plus complète que celle qui semblerait devoir résulter de la dualité de ses éléments constitutifs.

Ainsi, dans la pratique, il suffit de se servir pour créer la planche du rouge d'un phototype obtenu avec interposition d'un milieu vert, et, pour la planche du bleu, d'un phototype obtenu avec interposition d'un milieu rouge-

orangé. En vertu d'une curieuse illusion, les yeux armés du lorgnon rouge et bleu croient apercevoir dans l'image pleine de charme qui en résulte, non seulement les teintes dégradées du rouge au bleu, mais encore les teintes dégradées de chacune de ces deux couleurs ou jaune lui-même, qui cependant est absent. L'effet devient plus accusé si au verre de lorgnon rouge rubis on substitue un verre jaune très foncé. Il est utile néanmoins de modérer l'écart entre la nuance de ce verre jaune et celle du monochrôme qu'il est destiné à effacer pour l'œil gauche. Si l'on employait, par exemple, comme couleur de tirage la laque de garance au lieu du vermillon dont on s'est d'ailleurs servi jusqu'à présent, on verrait dans le contour des objets des doublures rouges un peu gênantes pour la perception du relief.

Pour ce qui est d'appliquer intégralement aux anaglyphes mon système de photographie aux trois couleurs, c'est-à-dire de créer par l'intermédiaire de la lumière violette un troisième monochrôme, le jaune, appartenant à la perspective de l'œil droit comme le monochrôme rouge et devant être repéré très exactement à celui-ci, des expériences plus complètes indiqueront s'il y a suffisamment avantage de recourir à cette complication.

Il me semble que, jusqu'à nouvel ordre, on peut se borner à mettre en pratique la loi empirique que je viens de signaler : prendre le phototype du rouge avec interposition d'un milieu vert et prendre le phototype du bleu avec interposition d'un milieu rouge-orangé. Le mieux sera, bien entendu, de faire usage de plaques orthochromatiques ; de se servir, par exemple, pour le phototype obtenu avec le milieu vert des plaques de Lumière, série A, sensibles au jaune et au vert, et, pour le phototype obtenu avec le milieu rouge-orangé, des plaques de Lumière, série B, sensibles

au jaune et au rouge. Inutile de dire qu'il faut à peu près renoncer aux instantanéités.

Veuillez agréer, je vous prie, cher Monsieur, mes sentiments les plus affectueux.

Louis DUCOS DU HAURON.

FAITS DIVERS

Musée photographique documentaire.

Voici un complément d'informations au sujet de ce musée dont nous avons parlé plus haut.

Une réunion de délégués des Sociétés photographiques de Paris s'est réunie dernièrement dans le but de s'occuper de la fondation d'un musée photographique documentaire.

L'œuvre en question n'a d'autre but que de conserver pour l'avenir des documents dus à la Photographie, dans l'intérêt de la science et de l'art, mais elle cherche à vivre sur des bases exclusives de tout recours à un profit industriel. On espère même venir en aide, par une publicité sérieuse, à la Photographie professionnelle.

La Commission a ensuite décidé en principe que les œuvres admises à être conservées seraient imprimées par la Gravure, la Typographie, la Photolithographie ou la Photocollographie; puis, en deuxième ligne, par le procédé au charbon; enfin au platine.

Quant aux sujets documentaires imprimés à l'argent ou par tous autres procédés, ils seront reçus à titre transitoire pour être transformés, dès qu'on le pourra, en œuvres durables.

On a décidé que les œuvres offertes ne devraient pas être